

PLAN D'ÉTUDES

Danse



Description générale

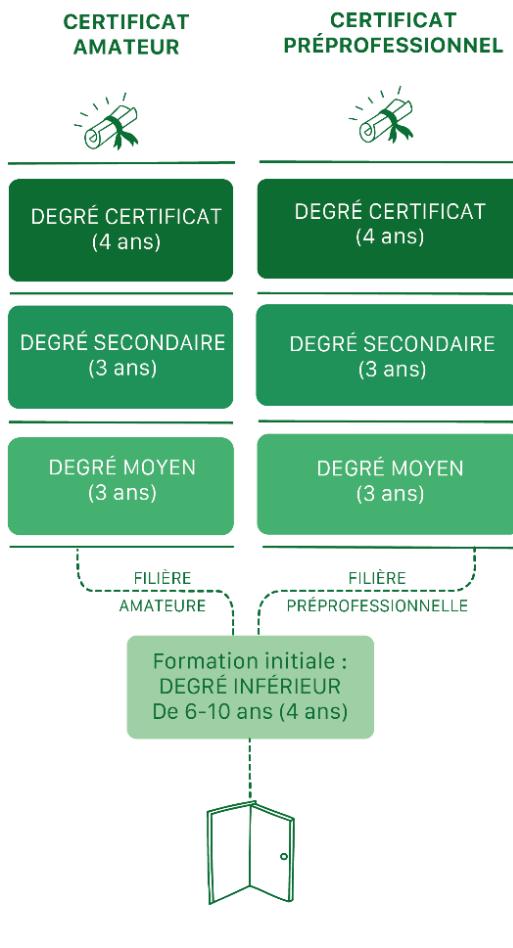
Le cursus de formation offre une base solide en danse classique, enrichie par la danse contemporaine et divers autres styles. Après un tronc commun (degré Inférieur, 4 ans), deux filières sont proposées en parallèle: la filière amateur et la filière préprofessionnelle.

La filière amateur s'adresse à des élèves passionné-e-s et nécessite une participation régulière et importante comprenant peu à peu plusieurs cours par semaine.

Les élèves qui se destinent à une carrière professionnelle intègrent la filière préprofessionnelle qui prépare à l'admission aux Hautes Ecoles, en Suisse ou à l'étranger. Cette formation intensive est accompagnée de mesures d'aménagement scolaire (programme cantonal Sport-Art-Formation SAF).

Le spectacle de fin d'année regroupant l'ensemble des degrés représente le point culminant de l'année.

~~~~ Cursus de formation





Conditions d'admission

Filière amateur

L'offre de cours s'adresse aux filles et aux garçons en âge scolaire. Les enfants à partir de 6 ans qui montrent de l'intérêt et du plaisir pour le mouvement, la danse et la musique peuvent être intégrés au programme. Pour les enfants plus âgés et les adolescents, des connaissances préalables sont un avantage et une leçon d'essai permet de déterminer le niveau de cours approprié.

Filière préprofessionnelle

L'admission au programme se fait par le biais d'un examen organisé chaque année en décembre pour le début de l'année scolaire suivante. L'âge d'entrée est compris entre 9 et 11 ans. La détection des talents commence deux ans auparavant, mais l'admission selective dans la structure ne se fait qu'à partir de l'âge de 9 ans révolus (plus tard, des admissions sont possibles)

Les conditions d'admission sont l'aptitude physique, la souplesse, le talent pour la danse et la musicalité, l'expression artistique, la motivation et une grande volonté de se présenter devant un public.



Contenu de la formation

DEGRE INFÉRIEUR

- Apprentissage des fondamentaux techniques qui servent à acquérir les bases nécessaires. Il apprend le nom des pas qui lui sont enseignés
- Apprentissage de la gestion de l'espace en se plaçant dans la salle de danse, en effectuant des déplacements linéaires et des formes en groupe (proprioception)
- Travail du rythme: trouver le tempo, frapper un rythme à l'aide des mains, marcher en musique, reconnaître différentes musiques (valse, adage, allegro)
- Travail de la souplesse et renforcement musculaire
- Développement artistique: l'enfant peut danser librement sur une musique et la transcrire dans son mouvement. Il est capable de se produire en groupe devant un public et parfois seul pour de courts exercices ou morceaux de spectacle
- Développement des compétences sociales dans la dynamique du cours collectif (être, écouter et interagir avec les autres élèves et le professeur)

DEGRE MOYEN

Les éléments du degré précédent sont consolidés et développés. Ces attentes spécifiques s'y ajoutent :

- Les éléments techniques de base sont solidement acquis pour pouvoir développer la maîtrise dans le degré suivant (Secondaire). les éléments et les pas se complexifient progressivement
- L'élève apprend le vocabulaire de la danse
- Il/elle apprend à reconnaître des dynamiques musicales (exemple: accent dehors, accent dedans), les silences, s'approprier la musique et avoir une qualité de mouvement spécifique (Adage=lié, Frappés=saccadé,...)
- Développement artistique: apprendre à présenter son travail devant un public
- L'élève apprend à exécuter des formations dans l'espace de groupe et passer de l'une à l'autre, gérer la place à disposition
- Le travail des pointes se fait progressivement (à partir de la deuxième année et selon la force musculaire du pied de chaque élève)
- Travail des sauts pour les garçons

- Pour les élèves préprofessionnels-les le travail intensif permet un développement plus rapides de l'ensemble des compétences en comptant sur des attentes plus élevées lors des cours

DEGRE SECONDAIRE

Les éléments du degré précédent sont consolidés et développés. Ces attentes spécifiques s'y ajoutent :

- L'élève continue sa progression afin d'acquérir une technique solide
- L'élève est progressivement capable d'interpréter la musique lorsqu'il/elle danse et est capable de mettre des nuances liées à la musique dans sa danse tout en comptant sur un mouvement précis
- L'élève apprend à se présenter et exprime peu à peu sa personnalité à travers la danse
- Il/elle est progressivement amené-e à maîtriser tous les aspects spatiaux et peut les utiliser dans des exercices et des chorégraphies
- Le travail des pointes est consolidé et développé.
- Les garçons consolident leur travail de saut et leurs éléments spécifiques
- Pour les élèves préprofessionnels en plus des acquis cités plus haut, le travail technique et artistique est plus approfondi. L'élève apprend à devenir autonome et responsable, tant sur le plan individuel qu'au sein du collectif

DEGRE CERTIFICAT

Les éléments du degré précédent sont consolidés et développés. Ces attentes spécifiques s'y ajoutent en vue de l'obtention du Certificat amateur ou préprofessionnel :

- Consolidation de tous les acquis passés et maîtrise de ces derniers
- L'élève apprend à gérer et exécuter tous les aspects techniques précédemment cités. En outre, il/elle continue à développer la force, l'endurance et la souplesse pour acquérir une plus grande amplitude de mouvement
- L'élève développe la faculté de présenter seul-e une variation
- Pour les élèves préprofessionnels en plus des autres acquis déjà cités: l'élève apprend à devenir autonome. En ce sens, il/elle poursuit son apprentissage afin de proposer une chorégraphie qui reflète sa personnalité et le/la met en valeur. Il/elle est amené à porter une réflexion sur son travail au quotidien. L'élève apprend à expliquer ses choix et son projet professionnel en lien avec la danse



Objectifs en termes d'attentes observables

| La compétence visée fait l'objet d'une sensibilisation et d'une découverte. L'élève est amené à la découvrir par l'expérience. | La compétence visée fait l'objet d'un apprentissage spécifique et l'élève est capable de l'utiliser progressivement | La compétence visée est maîtrisée et peut faire l'objet d'une évaluation certificative | | |
|---|--|---|------------|------------|
| COMPETENCES | INFERIEUR | MOYEN | SECONDAIRE | CERTIFICAT |
| L'élève est progressivement capable de gérer son placement dans l'espace | ○ | ● | ● | |
| L'élève maîtrise le vocabulaire de la danse en lien avec les attentes de son degré | | ○ | ● | ● |
| Il/elle maîtrise le rythme musical avec aisance et précision | ○ | ● | ● | |
| L'élève est progressivement capable d'interpréter la musique (mettre des nuances, accents, gestion des silences, ...) | | | ● | ● |
| L'élève parvient à mettre en avant ses compétences artistiques (expression, interprétation, présence,...) | ○ | | ● | ● |
| L'élève exécute ses mouvements avec fluidité et démontre une bonne coordination | | ○ | ● | ● |
| L'élève est capable de mémoriser les pas, les enchainements et la chorégraphie en lien avec les attentes de son degré | ● | ● | | |
| L'élève fait preuve d'engagement et de motivation | ● | | | |

N.B. Pour les élèves de la filière préprofessionnelle, chacune des attentes ci-dessus est accrue en termes de complexité d'exécution, de maîtrise technique et d'appropriation personnelle.



Indications/attentes

La formation destinée aux élèves de la filière amateur nécessite une participation régulière aux cours plusieurs fois par semaine. Il est demandé de respecter certaines indications afin de permettre un travail collectif de qualité (code vestimentaire, coiffure, comportement adéquat). Le travail collectif requiert une atmosphère positive et un profond respect envers les autres élèves et les professeur-e-s. Afin de parvenir aux objectifs, il est nécessaire de venir au cours avec motivation et engagement.

Le sens du travail et l'endurance tant psychologique que physique sont des éléments fondamentaux pour un apprentissage et un développement optimal des compétences dans le domaine de la danse.

Pour la filière préprofessionnelle, un examen intermédiaire et éliminatoire est organisé chaque année afin de permettre la poursuite dans la filière intensive.

Modalités de formation

Eléments communs pour tous les degrés

Cours collectifs

- Danse de caractère (cours optionnel accessible dès le degré Inférieur 4ème année)

Eléments ponctuels

- Spectacle de fin d'année

DEGRÉ INFÉRIEUR (durée 4 ans)

Cours collectifs

- 1ère année : 1 cours classique, 60 min.
- Dès la 2ème année : 2 cours classique, 60 min.

Eléments ponctuels

- Stage/Ateliers à partir de la 3ème année (selon le planning)

DEGRÉ MOYEN (durée 3 ans)

Cours collectifs

- 3 cours classique, 60-75 min. (dont pointes dès la 2ème année)
- Cours supplémentaires optionnels
 - Classique
 - Danse Moderne/Cunningham
 - PBT*

Eléments ponctuels

- Stage/Ateliers (selon le planning)
- Accompagnement "live" au piano

Filière préprofessionnelle (modalités supplémentaires)

- Répertoire/variation
- Spectacles de danse dans différentes institutions
- Fréquentation de spectacles de danse
- Analyse vidéo
- Soutien à la création de matériel multimédia pour la création des dossiers

* Méthode Progressive de Technique de Ballet visant à améliorer la force, la flexibilité et la technique

DEGRÉ SECONDAIRE (durée 3 ans)

Cours collectifs

- 3 cours classique/pointes, 60-75 min.
- Cours supplémentaires optionnels
 - Classique
 - Danse Moderne/Cunningham
 - PBT
 - Créativité* (dès la 2ème année)

Eléments ponctuels

- Stage/Ateliers (selon planning)
- Accompagnement "live" au piano

Filière préprofessionnelle (modalités supplémentaires)

- Répertoire/variation
- Pilates
- Prévention de la santé mentale et alimentation

- Spectacles de danse dans différentes institutions
- Fréquentation de spectacles et compétitions de danse
- Participation à des stages externes
- Analyse vidéo
- Soutien à la création de matériel multimédia pour la création des dossiers

* exploration et développement de l'expression artistique par la danse

DEGRÉ CERTIFICAT (durée 4 ans)

Cours collectifs

- 3 cours classique/pointes, 75-90 min.
- Cours supplémentaires optionnels
 - Classique
 - Danse Moderne/contemporain

Eléments ponctuels

- Stage/Ateliers (selon planning)
- Spectacles de danse dans différentes institutions,
- Analyse vidéo
- Accompagnement "live" au piano

Filière préprofessionnelle (modalités supplémentaires)

- Répertoire/Variation
- Pilates/PBT/Yoga
- Histoire de la danse
- Créativité/improvisation
- Prévention de la santé mentale et alimentation
- Spectacles de danse dans différentes institutions
- Fréquentation de spectacles et compétitions de danse
- Participation à des stages externes
- Analyse vidéo
- Soutien à la création de matériel multimédia pour la création des dossiers



Evaluations

DEGRÉ INFÉRIEUR

- Examen obligatoire au plus tard au 8ème semestre
- Durée totale de 20-40 minutes.
- Contenu : présentation d'exercices préparés à l'avance avec des éléments de base de la danse classique avec un accent sur la musicalité et le rythme. L'examen se fait en groupe suivi d'un entretien individuel qui permet de communiquer le résultat et les observations.
- Résultat : réussi ou non réussi
- Présence d'expert(s) externe(s)
- Les examens ont lieu à huis-clos

DEGRÉ MOYEN

- Examen obligatoire au plus tard au 6ème semestre
- Durée totale de 40-60 minutes.
- Contenu : présentation d'exercices préparés à l'avance avec des séquences de pas avancées de danse classique y compris la technique de pointes. L'examen se fait en groupe suivi d'un entretien individuel qui permet de communiquer le résultat et les observations.
- Résultat : réussi ou non réussi
- Présence d'expert(s) externe(s)
- Les examens ont lieu à huis-clos

DEGRÉ SECONDAIRE

- Examen obligatoire au plus tard au 6ème semestre
- Durée totale de 40-60 minutes.
- Contenu : présentation d'exercices préparés à l'avance avec des séquences de pas avancées de danse classique y compris la technique de pointes.
L'examen se fait en groupe suivi d'un entretien individuel qui permet de communiquer le résultat et les observations.
- Résultat : réussi ou non réussi
- Présence d'expert(s) externe(s)
- Les examens ont lieu à huis-clos

DEGRÉ CERTIFICAT

- Examen possible au plus tard au 8ème semestre
- Durée totale de 40-60 minutes.
- Contenu : présentation d'exercices préparés à l'avance avec des séquences de pas avancées de danse classique y compris la technique de pointes. En fonction du profil de l'élève, il est possible d'orienter le contenu vers la danse contemporaine à la place des pointes.
L'examen est suivi d'un entretien individuel qui permet de communiquer le résultat et les observations. Les élèves de la filière préprofessionnelle présentent également une variation classique ou un solo contemporain.
- Résultat :
Certificat amateur : réussi ou non réussi (l'élève peut se représenter l'année suivante)
Certificat préprofessionnel : réussi ou non réussi (l'élève peut se représenter l'année suivante)
- Présence d'expert(s) externe(s)
- Les examens ont lieu à huis-clos